

Date de convocation :
25 avril 2024

Date d'affichage :
25 avril 2024

Nombre de
conseillers
En exercice : 19
Présents : 11
Votants : 15

L'an deux mille vingt-quatre le quatorze mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Erme Outre et Ramecourt, s'est réuni après convocation, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NORMAND Alain, Maire.

Étaient présents : M. BÉZIERS Laurent - Mme CAUJOLLE Sandrine - M. COINTE Frédéric - Mme DEHOVE Claude - Mme GILLET Nadine - M. GOSSET Cyril - M. NORMAND Alain - M. THIRAULT Alexis - M. THIRAULT Damien - M. UGOLETTI Olivier - Mme VARUTTI Emilie.

Absents excusés : Mme DIEN-BRÉANT Céline (pouvoir à Mr NORMAND Alain) - M. LECUYER Damien - Mme LOUIS Chantal (pouvoir à Mme DEHOVE Claude) - M. RAULIN Patrick (pouvoir à Mr COINTE Frédéric) - Mme REMY Élisabeth (pouvoir à M BEZIERS Laurent) -

Absents : Mme REGNIER Aurélia - M. REMY Michel- Mme THÉPAUT Chrystel

Mr THIRAULT Alexis a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

46-2024
CREANCES
ETEINTES SUR LE
BUDGET DE
L'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire expose au conseil que le Service de Gestion Comptable l'a informé que des créances sont irrécouvrables. Les redevables sont insolvables ou introuvables malgré leurs recherches.

Le comptable public demande donc, l'admission en créances éteintes de titres concernant la partie assainissement des factures d'eau concernant plusieurs administrés :

- Partie assainissement des factures d'eau datant de 2022 et 2023 pour un montant de 223.55 euros.
- Partie assainissement des factures d'eau datant de 2022 et 2023 pour un montant de 104.46 euros.
- Partie assainissement des factures d'eau datant de 2019.2020 et 2021 pour un montant de 494.84 euros

En conséquence, il est proposé au conseil municipal :

- D'admettre en créances éteintes les sommes de 223.55 euros, 104.46 euros et 494.84 euros, trois mandats seront émis à l'article 6542.

Cette décision est **adoptée à l'unanimité** des suffrages exprimés.

Publié sur le site internet
le : 21/05/2024
Envoyé en Préfecture le :
15/05/2024
Reçu en Préfecture le :
15/05/2024
Identifiant de
télétransmission :
002-210206512-
20240514-46-2024-DE

Alain NORMAND
Le Maire,

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Alexis THIRAULT,
Le secrétaire de séance.

Alain NORMAND,
Le Maire.